

Les appareils haut de gamme méritent une maintenance haut de gamme.

Afin que votre appareil fonctionne toujours à merveille, pour réduire au minimum les immobilisations et pouvoir maîtriser votre budget de maintenance, notre contrat de maintenance Protect premium de ZEISS comprend la maintenance préventive à intervalles réguliers de votre appareil et une prise en charge des coûts de la main d'oeuvre et frais de déplacement en cas de réparation.

Bénéficiez des avantages suivants :

- **Performance du système et disponibilité des instruments optimisées**
Nos experts en maintenance se chargent de la maintenance régulière de votre instrument. Les pannes et anomalies quant aux performances sont détectées prématurément et peuvent être éliminées avant même que cela ne se répercute sur votre travail. Cela permet efficacement d'éviter les immobilisations imprévues.
- **Sécurité et confort**
Si un problème technique devait néanmoins survenir, il vous suffit de nous appeler pour obtenir une assistance rapide et compétente. La paperasserie et les formalités administratives appartiennent ainsi au passé. En qualité de client Protect premium, vos requêtes sont systématiquement traitées de manière prioritaire. Si votre travail ne peut souffrir d'aucun retard, pourquoi devriez-vous attendre ?
- **Maintenance à prix ferme**
Tous les coûts de la main d'oeuvre et frais de déplacement ainsi que nos pièces de rechange ZEISS d'origine sont compris dans leur intégralité dans le contrat de maintenance Protect premium. Vous maîtrisez ainsi parfaitement votre budget de maintenance et évitez les dépenses imprévues.



Les prestations de notre contrat de maintenance Protect premium :

- ☑ **Maintenance préventive de votre appareil conformément au calendrier de maintenance**
- ☑ **Prise en charge de tous les coûts de la main d'oeuvre et frais de déplacement**
- ☑ **Coûts pour les pièces de rechange et pièces détachées ZEISS d'origine**
- ☑ **Assistance téléphonique**
- ☑ **Traitement prioritaire de vos demandes d'assistance**
- ☑ **Mises à jour logicielles (correctifs et améliorations des performances)**
- ☑ **Contrôle de la sécurité des appareils conformément aux prescriptions techniques**
- ☑ **The ZEISS Portal for Microscopy: portal.zeiss.com**
- ☑ **ZEISS Predictive Service**

* *Les collaborateurs de notre service d'assistance téléphonique se tiennent à votre disposition du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, sauf jours fériés légaux. Les dispositions divergentes doivent faire l'objet d'un accord individuel.*

* *Les appareils et composants compris dans votre contrat de maintenance Protect premium sont stipulés dans notre devis distinct.*

Les prestations suivantes ne sont pas incluses et seront facturées séparément :

- Réparations et interventions de maintenance résultant d'une erreur de manipulation, d'une utilisation incorrecte ou d'une négligence
- Les consommables, comme par exemple les ampoules, l'huile à immersion, les filtres, les fusibles, etc., seront facturés séparément.
- Mises à niveau logicielles (c.-à-d. nouvelles fonctionnalités)
- Entretien d'appareils et composants non stipulés dans le devis, même en cas de livraison avec l'appareil.
- Installation et configuration d'applications logicielles
- Diagnostic de pannes en présence de problèmes liés au réseau, à la compatibilité au sein du réseau du client ou aux paramètres réseau, exception faite de l'adresse IP de l'appareil en soi
- La sauvegarde, la migration et la restauration des données incombent au client
- Imprimantes en tous genres, équipement informatique, table de refroidissement Peltier, dispositif cryogénique, pulvérisateur cathodique, appareil point critique, systèmes EDX, y compris détecteur et accessoires, systèmes WDX, y compris détecteur et accessoires, ainsi que tous les composants étrangers non stipulés qui ne font pas partie intégrante de l'appareil de base.

Devoir de collaboration du client :

- Le client nomme un interlocuteur ayant pouvoir de décision à la société ZEISS.
- À titre gracieux et en temps voulu, le client se charge de l'accès à toutes les données, informations et dispositifs (par ex. documentation, locaux, équipement, logiciels, lignes de données) requis par ZEISS dans le cadre de l'exécution de la prestation.
- En cas d'exécution de prestations de service dans les locaux du client, il incombe à ce dernier de s'assurer que les collaborateurs ZEISS ont libre accès pendant l'exécution de la prestation, que des mesures de précaution adéquates ont été prises en vue de la protection de leur santé et de leur sécurité et que les prescriptions spécifiques à la protection au travail sont respectées.
- Lorsqu'une restauration du système d'exploitation s'avère nécessaire, il incombe au client de mettre à disposition les supports de données et licences inhérents.



Les conditions générales de vente et de livraison s'appliquent. Les services et les ajustements sont soumis aux spécifications internes de ZEISS. Les conditions générales actuelles et les descriptions de services telles qu'elles figurent sur zeiss.ch s'appliquent.